



# Association **NON** au **POCL**

## *Oui aux Solutions Alternatives*

Jars, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### LGV POCL

#### **L'association demande à être reçue par le nouveau Préfet coordonnateur du POCL**

Le 28 avril dernier, le gouvernement a nommé **M. Michel DELPUECH, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, nouveau coordonnateur du projet POCL**, avec pour mission d'aboutir rapidement sur le choix à retenir entre le tracé central dit « médian » ou le tracé « ouest ». C'est là, en effet, le point de départ pour l'étape suivante mettant en oeuvre les déclarations d'utilité publique.

Dès la connaissance de sa nomination, l'association «Non au POCL, Oui aux alternatives» a écrit au nouveau coordonnateur pour être reçue, afin de **lui faire part des arguments en faveur d'un nouveau grand projet s'appuyant sur les infrastructures ferroviaires existantes** ; cette alternative réduirait l'impact environnemental et financier tout en assurant un développement socio-économique bénéficiant à l'ensemble des territoires du Centre de la France

Depuis 2015, l'association milite contre ce projet « tout TGV » qu'elle considère inutile, contre-productif et préjudiciable notamment à l'avenir des lignes ferroviaires existantes Paris-Clermont-Ferrand, Lyon-Nantes et Paris-Toulouse qui irriguent déjà l'ensemble des territoires du centre. **Elle souhaite donc que la concertation reprenne en tenant compte du recours à la modernisation de ces lignes comme alternative judicieuse permettant de concilier les intérêts locaux et nationaux.** Grâce aux investissements redéployés, aux nouvelles technologies de signalisation et aux trains de nouvelles générations, comme ceux vendus par Alstom ces jours-ci au USA, cette alternative à la construction d'une nouvelle LGV Lyon-Paris est **CREDIBLE, UTILE et REPRESENTE LE PROGRES, LE VRAI.**

**Forte du soutien de 6000 pétitionnaires comprenant des communes et des acteurs de la vie économique**, l'association souhaite être reconnue comme un **véritable interlocuteur** dans les concertations en cours afin que les décisions à venir des pouvoirs publics répondent aux **exigences de l'intérêt général. Il s'agit là d'un progrès utile à tous et soucieux de la cause environnementale.**

Contacts presse : Alfred de Lassence 06.76.12.40.76, Robert Mileta 06.83.34.09.86

[contact@non-au-pocl.fr](mailto:contact@non-au-pocl.fr) [www.non-au-pocl.fr](http://www.non-au-pocl.fr)

**Association NON au POCL**, déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706

Siège : Mairie de Jars Route de Sury es Bois 18260 JARS, mail : [contact@non-au-pocl.fr](mailto:contact@non-au-pocl.fr)

Présidente : Nelly DEQUESNE. Vice-Président : Alfred de LASSENCE.

Secrétaire : Robert MILETA. Trésorière : Yasmine PERRIN